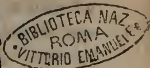
DISSERTATION PHYSIQUE EN FORME DE LETTRE, A MONSIEUR DE SEVE, SEIGNEUR DE FLECHERES, Conseiller du Roy, &c.

DANS LAQUELLE IL EST PROUVÉ que les talens extraordinaires qu'a Jacques Aymar, de suivre avec une Baguette les Meurtriers & les Voleurs à la piste, de trouver de l'eau, l'argent caché, les bornes transplantées, &c. dépendent d'une cause tres-naturelle & tres ordinaire.

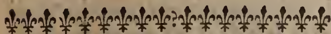
Par PIERRE GARNIER Docteur en Medecine de l'Université de Montpellier, agregé au College des Medecins de Lyon.





A LYON,
Chez JEAN-BAPTISTE DE VILLE, ruë Merciere, à la Science.

M. DC. LXXXXII.
AVEC APPROBATION ET PERMISSION



AVIS AU LECTEUR.

On trouvera à la fin de cette lettre, l'histoire du Fait telle qu'elle a été écritte par Monsieur l'Abé De Lagarde, qui est instruit par lui-même de toutes les singularités dont il donne le détail.

Aprés cette histoire, on trouvera encore quelques éclaircissemens sur le Fait, dont je me suis instruit par moy-même pendant trois heures que je passay, il y a quelque tems, avec Jaques Aymar, dans la bibliotheque de Monsieur le Lieutenant General. Je lui fis plusieurs questions, je pense que les curieux ne seront pas fâchez que je leur fasse part des réponses qu'Aymar fit aux questions que je lui proposai, & de tout ce que je lui vis faire de plus surprenant.

C'est pour la commodité du Lecteur que j'ay détaché l'histoire du Fait, de

l'Explication Physique que j'en donne dans la lettre. Ceux qui ne chercheront que l'explication du Fait qu'ils sçavent déja, n'auront qu'à lire la lettre ; ceux qui ignorent le Fait, & qui ne se mettent pas en peine de l'explication, pourront trouver ce qu'ils cherchent sans avoir la peine de lire la lettre, & ceux qui voudront lire l'un & l'autre, le liront avec moins d'embarras, dans la lettre & dans l'histoire du Fait, separées l'une de l'autre.

Vne raison de bien-séance m'a encore obligé à en user ainsi. L'histoire du Fait ayant été écritte par Monsieur l'Abé De Lagarde ; j'ay crû qu'il ne m'étoit pas permis de m'enrichir du bien d'autrui, & que je pouvois au plus l'emprunter, dans le dessein de rendre publiquement à l'Autheur, & son ouvrage, & toute la justice qu'il mérite, pour l'avoir écrit avec beaucoup de fidelité & de justesse.

A MONSIEUR
MONSIEUR
DE SEVE,
SEIGNEUR DE FLECHERES,
CONSEILLER DU ROY,
LIEUTENANT GENERAL en la Senêchaussée & Siége Présidial de Lyon &c.

ONSIEUR,

VOUS me témoignates, il y a quelques jours, que vous souhaiteriés d'entendre expli-

quer Physiquement les talens extraordinaires de Jaques Aymar, & comment sa Baguette peut naturellement produire entre ses mains, tous les effets surprenans qu'on lui attribuë : Vous eutes même la bonté d'adjoûter que vous écouteriés volontiers mes sentimens sur ce sujet. J'ay pris, MONSIEUR, vôtre désir pour une Loi, parce que ç'en sera toûjours une pour moy de vous obeïr, & de vous plaire, & bien que je n'aye point assez de lumieres pour éxécuter un dessein si difficile, j'ay crû que je devois au moins faire mes éforts pour y reüssir, craignant que mon silence ne vous parût encor plus mauvais que tout ce que je m'en vais vous dire. J'espere même que cet ouvrage tout imparfait qu'il est, pourra contribuer à éclaircir la verité ; car si j'en puis

faire entrevoir l'ombre, que doit-on point esperer d'un genie plus élevé, & ne serés vous pas, MONSIEUR, le premier à croire qu'il faut bien que le Diable ne se mêle pas de cette affaire, si je suis capable d'y comprendre quelque chose ?

C'est en effet ma pensée qu'il n'y a rien que de tres naturel dans tout ce qu'on publie de cet homme, rien qu'on ne puisse raisonnablement expliquer par les Principes de la Physique, sans être obligé de récourir à des causes surnaturelles, telles que sont le miracle ou sortilége, ny même aux constellations, ny aux étoiles, ny à leur prétendu pouvoir ; non plus qu'à leur pretenduës influences, ny aux Pactes Implicites.

Mon dessein n'est pas d'entrer dans le détail de l'explication de

de tous les talens qu'a Jaques Aymar, vous ſçavez, MONSIEUR, qu'il en a pluſieurs : Il peut avec ſa Baguette ſuivre à la piſte les Meurtriers & les Voleurs, il peut reconnoître les bornes tranſplantées, il peut trouver les ſources, les mines, l'or, & l'argent caché. Il faudroit ſe réſoudre à faire un fort gros Livre, plûtôt qu'une Lettre pour éxaminer de prez tous ces talens particuliers avec toutes leur circonſtances. Ie ne m'attacherai donc uniquement, MONSIEUR, qu'à vous expliquer Phyſiquement le talent qu'à Jaques Aymar, de ſuivre les Meurtriers à la piſte avec toutes les circonſtances énoncées dans l'Hiſtoire du Fait. Je me diſpenſe de toucher à l'explication de tous les autres talens de cet homme, d'autant plus volontiers que les principes & les

raiſons dont je prétens de me ſervir étant fort ſimples, il n'y aura point d'eſprit mediocre qui n'en puiſſe aiſément faire l'aplication à tout ce que ce Villageois fait de plus ſurprenant & de plus merveilleux.

Il me ſouvient que je pris la liberté de vous dire, MONSIEUR, le ſoir que vous me fites l'honneur de m'en parler, que l'on pouvoit expliquer ces Phénoménes auſſi Phyſiquement qu'on en explique beaucoup d'autres; ceux de l'Ayman par éxemple, ceux de la poudre de Sympathie, ceux de la fermentation du vin, au tems que la vigne eſt en fleur, & quelques autres: pourvû qu'on en vienne là, je penſe que c'eſt aſſez pour donner quelque ſatisfaction à des gens raiſonnables, car je préſume qu'il n'y a point d'homme de bon ſens qui

désire, pour se rendre, qu'on lui fasse voir ce qui n'est pas sensible, & qu'il sera tres content, si on peut lui faire conecvoir nettement ce qui peut étre conçeu.

Avant que d'entrer plus avant en matiere, je vous prieray, MONSIEUR de remarquer, ou plûtôt de vous souvenir que nos sens ne nous sont point donnés pour connoître l'essence des choses, à peine nous servent-ils pour en connoître infalliblement l'éxistence, & ils nous trompent souvent, du moins dans les circonstances des choses, de l'éxistence desquelles ils nous assurent: Cela est si vray que nous sommes tous les jours obligés à croire que les choses ne sont pas telles, que nous les voyons. Nous croions par éxemple qu'un bâton entier que nous venons de plonger dans l'eau, est entier bien

qu'il nous paroiſſe rompu ; que l'extrémité d'une longue allée tirée au cordeau eſt auſſi large que ſon commencement, bien qu'elle ſemble plus étroite quand nous la regardons d'un bout à l'autre ; qu'une ſtatuë poſée dans un lieu élevé, eſt bien plus groſſe qu'elle ne nous paroit. Un eſprit touché de l'amour de la verité ne s'affligera pas donc beaucoup en la cherchant, s'il ne peut parvenir à rendre ſes conjectures ſenſibles, pourveu qu'il puiſſe trouver quelque idée claire & diſtincte à laquelle il ne puiſſe refuſer ſon conſentement ſans repugnance, & ſans s'expoſer à un reproche ſecret de ſa conſcience, qui lui dit qu'il reſiſte à la verité connuë.

La ſolidité de toutes les Hypothéſes de Phyſique (ſans leſquelles il eſt impoſſible de Philoſo-

pher) roule sur ces maximes, & la plus juste de toutes les Hypothéses ne subsisteroit pas longtems, si un Physicien étoit obligé à faire tomber sous les sens les principes qu'il suppose, il suffit qu'il puisse les faire comprendre par des consequences tirées du raisonnement & des experiences, & on lui demande seulement que l'Hypothése soit liée aux premiers principes, & qu'elle en soit déduite naturellement, qu'elle soit commode pour expliquer tous les Phénomenes, ou du moins une tres-grande partie, & qu'elle ne répugne ni à la raison, ni aux experiences. C'est ainsi qu'on ne trouve pas étrange que Descartes n'ait pas fait voir les écroües qu'il suppose dans les Pores du fer & de l'ayman, & les petites vis qu'il suppose dans la Matiere Magnetique, pour expliquer les effets de l'ayman à la faveur

de sa pression de l'air. Comme la figure en vis, & en écroües est une figure possible, & que rien n'empêche que cela ne soit, comme par cette Hypothése on explique probablement tous les effets de l'ayman, & comme cette Hypothése ne repugne ny aux premiers principes de la Méchanique, ny aux experiences, elle trouve beaucoup de partisans, bien qu'elle ne soit pas démontrée. L'on peut de méme par une Hypothése liée aux premiers principes, expliquer tres-méchaniquement les talens de Jaques Aymar, pourveu qu'on joüisse des privileges qu'on doit accorder à tous les faiseurs d'Hypothéses.

Sur quoy avant que d'entrer dans le détail de cette affaire, il vous plaira, MONSIEUR, de remarquer encore que l'Hy-

pothéſe peut être fauſſe, & le raiſonnement ne laiſſe pas que d'être bon. Dans l'Hypothéſe par éxemple de Deſcartes qui explique l'ayman par les vis & par ſes écroües, il ſe peut faire que l'Hypothéſe ſera préciſément fauſſe & que le raiſonnement qui explique le Fait par la propoſition de la figure des Corpuſcules magnetiques avec les pores du fer, & ceux de l'ayman, ſera fort concluant, parce que le raiſonnement attribue cela à la figure & au mouvement des parties de la matiere magnetique; (& cela eſt tres vrai) & l'Hypothéſe décide que cette figure conſiſte préciſément aux vis & aux écroües (ce qui peut être tres faux,) la figure des Corpuſcules de la matiere magnetique, & des pores de l'ayman & du fer, étant peut-être tres differente de celle des vis & des écroües,

mais il suffit que ce soit quelque figure qui y contribuë, pour que le raisonnement ne soit pas faux. Ainsi dans le Fait dont il s'agit, quand on viendroit à se tromper dans la détermination de la figure des Corpuscules émanés du corps du meurtrier, & dans la maniere d'impression, qu'ils fõt sur le corps de Jaques Aymar, le raisonnement ne laisseroit pas de subsister jusques à ce que l'on eût pû prouver que ce n'est ni par la figure, ni par la maniere d'agir de ces Corpuscules que le Fait arrive. Il se pourra donc bien faire que l'on se trompera, en voulant déterminer la méchanique Speciale, en vertu de laquelle ce Villageois suit si fidellement les Meurtriers & les Voleurs à la piste, mais on peut [& cela suffit] faire comprendre en general que cela se fait par quelque méchanique, & par quel-

que cauſe naturelle, & que cette cauſe purement naturelle n'eſt autre que l'émanation des Corpuſcules ſortis du corps du Meurtrier, dans les endroits où il a fait le meurtre, & dans ceux où il a paſſé.

Pour y reuſſir avec plus de netteté il faut rappeller quelques Axiomes communément reçûs. Ces Axiomes ſont.

1. Que tout corps en repos ne peut être mis en mouvement que par un corps qui a du mouvement, & qui touche immediatement le corps qui eſt en repos, c'eſt une maxime reçûë de tous les Phyſiciens qui ſçavent que tout mouvement ſe fait par impulſion, & que toute impulſion eſt immediate, c'eſt-à dire qu'entre le corps mû & le corps mouvant, il n'y peut avoir aucun corps.

2. Que tout corps en mouvement, tend toûjours à s'éloigner de son centre, par la plus courte de toutes les lignes, qui est la ligne droite, & ne change cette détermination que par raport aux diverses superficies des corps qu'il rencontre en parcourant sa ligne droite.

3. Que tout corps en mouvement, qui est obligé de changer sa ligne droite en ligne courbe, se meuvra necessairement en rond, s'il trouve une égale resistance, & une égale détermination en ligne circulaire dans toute sa circonference.

4. Qu'il y a dans le monde une matiere tres-subtile, & tres-agitée, qui a sa détermination pour passer continuellement, & avec une tres-grande rapidité d'un des poles du monde à l'autre, & que lors qu'elle est em-

pêchée dans ſon cours ; comme elle eſt preſſée, elle fait de tres grãds efforts pour ſuivre ſa route, & renverſer plutôt tout, que de ne ſe point faire paſſage. Il n'en faut pas d'autre preuve que l'effet de la poudre dans les mines, & la reſtitution des corps capables de reſſort, qui étant une fois pliés ne peuvent être redreſſés par eux mêmes, & ne le ſeroient jamais, s'il n'y avoit une matiere en mouvement, qui eſt obligée pour ſe faire paſſage, d'agrandir les pores devenus plus étroits dans une des ſurfaces du corps plié, que dans l'autre. Cet axiome eſt trop connu des Phyſiciens pour avoir beſoin d'autres preuves, & s'il en falloit, les Chymiſtes, & les Medecins nous en fourniroiẽt, puiſque ſans cet axiome les Chimiſtes ne pourroient expliquer la fermentation, ni les

Medecins la fiévre.

5. Que nos corps tranſpirent continuellement, & qu'il en ſort par les pores, continuellement des Corpuſcules, qui ſont des émations de nôtre ſubſtance. Cela eſt encor receu de tout le monde, Sanctorius en fait une démonſtration dans un Livre intitulé *De Statica medicina*, c'eſt lui qui nous a appris preciſément qu'il ſort tous les jours de nôtre corps par l'inſenſible tranſpiration, plus d'excremens qu'il n'en ſort par les voyes ſenſibles des urines, des ſelles, des crachats &c.

6. Que les corpuſcules qui ſortent de nôtre corps ſont de differente nature, & de differente figure, en differents tems, & en differentes occaſions. Cela ſe preuve par les galeux, & par les peſtiferez, dont la Matiere de la tranſpiration eſt bien diffe-

rente de ce qu'elle étoit dans l'êtat de ſanté, puiſqu'elle eſt contagieuſe, & qu'elle ne l'étoit pas. Or les differens effets reconnoiſſent neceſſairement des cauſes differentes.

7. Que les paſſions de l'ame ſont capables de faire de grands changemens dans nos humeurs, & par conſequent dans les Corpuſcules qui ſortent de nôtre corps par tranſpiration, puiſqu'ils ſont des portions de ces mêmes humeurs. Si cet axiome paroit douteux à quelqu'un, je le prie de conſiderer en quel état une violente paſſion d'amour, ou de triſteſſe reduit tous les jours les corps, & de ſe ſouvenir qu'on fait un poiſon tres-ſubtil avec la bave des animaux les moins venimeux, lors qu'on les fait mourir à force de les battre, & de les tourmenter; On aſſure même

que la Vipere n'eſt point venimeuſe lors qu'elle mord ſans colere.

8. Que les organes des animaux ſont bien differens, non ſeulement dans les animaux de differente eſpece, mais encore dans les animaux de la même eſpece. Le nez, par éxemple, eſt donné à tous les chiens, pour juger des corps odorans, & pour s'en apercevoir; cependant il s'en faut bien que tous les chiens ayent le nez auſſi fin les uns que les autres, & qu'ils puiſſent tous ſuivre un liévre à la piſte, auſſi bien les uns que les autres: Les corps odorans laiſſez par le liévre dans les endroits où il a paſſé, ſubſiſtent neanmoins auſſi bien à l'égard des uns qu'à l'égard des autres, d'où peut dont venir cette grande difference qui nous fait voir certains chiens ſi ani-

mez ſur cette piſte, tandis que que d'autres y ſont inſenſibles? Cette difference ne peut venir aſſurément que de la difference de leur nez.

Cet éxemple ſuffit pour faire comprendre que bien que tous les hommes ayent des yeux pour voir, une peau pour ſentir de la douleur & du plaiſir, un ſang pour couler dans les arteres & dans les veines, il ne faut pas croire pour cela que tous les hommes voyent un même objet de la même façon, & qu'ils ſoient tous égalemens remués & affectez par les objets exterieurs.

9 Qu'il y a dans la nature, des corps qui ne peuvent ſe ſouffrir les uns les autres, & qu'on nomme anthipatiques, non pas parce qu'ils ſe haïſſent, car ce ſeroit une puerilité d'attribuer une paſſion de haine, ou d'amour, à

des êtres privez d'intelligence, mais parce qu'ils sont faits de maniere, que lors qu'ils se rencontrent, ils gênent le passage de la matiere subtile, & l'obligent à faire un tres-grand effort, pour se délivrer de cette gêne, ce qui n'arrive pas aussi, parce que la matiere subtile amoureuse de sa liberté, craint d'être gênée, mais parce qu'étant pressée par celle qui la suit, elle est obligée par les loix du mouvement, de faire son chemin. La rencontre des corps acides avec les alkalis, peut servir d'exemple, & de preuve à ce dernier axiome.

Aprés avoir suposé, ou plûtôt êtably ces axiomes incontestables, il est tems d'en faire l'aplication au Fait dont il s'agit.

Personne, je pense, n'osera me nier qu'il ne faut pas recourir à une cause extraordinaire, ou non

naturelle, pour expliquer les talens de Jaques Aymar, si on peut les expliquer clairement par une cause qui luy est naturelle & ordinaire; Or je pretens qu'on le peut, & voici comment je raisonne.

Il est seur que cet homme ne connoit point la piste des meurtriers par aucune idée, par aucune perception intellectuelle, acquise ou infuse, mais par une pure perception sensible, puisqu'il ne connoit cette piste que par les émotions qu'il sent en luy même, lors qu'il la suit, & parce que sa Baguette tourne alors malgré luy entre ses mains. Je pense donc que pour expliquer physiquement les talens de cet homme, il suffit d'expliquer les émotions qu'il ressent, la syncope, les convulsions, & sur tout ce tournement de Baguette, qui

est

eſt le plus difficile à comprendre, & auquel je vais principalement m'attacher.

Pour pouvoir concevoir pourquoy cette Baguette tourne entre les mains de cet homme ſur la piſte d'un meurtrier,ou d'un voleur, tandis qu'elle ne tourne point entre les mains d'un autre homme, il ne faut que ſçavoir quel peut être le corps en mouvement qui peut communiquer du mouvement à la Baguette,entre les mains de cet homme plûtôt qu'entre les mains d'un autre, puiſque par le premier de mes Axiomes, tout corps qui eſt en repos ne peut être mis en mouvement, que par un corps qui a du mouvement, & qui touchant immediatement le corps en repos, lui communique ſon mouvement, & il faudra encore déterminer pourquoi ce mouve-

ment de la Baguette eſt plûtôt circulaire que de quelqu'autre façon.

Voici comment je penſe que cela ſe fait. Je crois :

1. Que dans tous les lieux où les meurtriers ont paſſé, il eſt reſté une tres-grande quantité de Corpuſcules, ſortis par la tranſpiration du corps des meurtriers, ce qui eſt ſeur par le cinquiéme de mes Axiomes.

2. Que ces Corpuſcules ſont fort differens en figure, en arrangement de particules, de ce qu'ils étoient avant le meurtre, parce qu'il eſt impoſſible qu'un meurtrier faſſe un meurtre de ſang froid, tous les reproches ſecrets de ſa conſcience, qui s'élevẽt contre lui pour morte qu'elle ſoit, la crainte d'être ſurpris, l'avidité de l'argent ou de la vengeance, qui le fait agir,

ſont des reſſorts aſſez puiſſans, pour ébranler vigoureuſement ſon ame, & pour faire prendre à ſes humeurs & à ſes eſprits animaux des diſpoſitions differentes de celles qu'ils avoient auparavant. Cela eſt clair par le 6. & le 7. Axiome, par lequels il eſt prouvé que les Corpuſcules qui ſortent en differens tems de nôtre corps, ſont bien differens en differentes occaſions, & que les paſſions & les differens mouvemens de nôtre ame ſont capables d'y aporter un tres-grand changement.

3. Qu'il eſt tres-poſſible que ces Corpuſcules ſortis du corps du meurtrier, & differens de ce qu'ils étoient avant le meurtre ſoient faits de maniere à pouvoir ébranler vigoureuſement le corps d'Aymar, & ſur tout le tiſſu de ſa peau, à en dilater les pores, à ex-

citer dans ſon ſang une tres-grande fermentation, ou du moins un mouvement different de celuy qu'ils y auroient pû cauſer avant le meurtre. Cela eſt prouvé par le ſixiéme Axiome, par lequel il eſt prouvé que les Corpuſcules du corps ſont capables de faire differents effets, & qu'ils ſont de differente nature en differentes occaſions, & par raport aux differents ſujets ſur leſquels ils agiſſent, pouvant avoir ſur les uns l'action qu'ils n'auront pas ſur les autres. Quant à moy je n'ay pas plus de peine à concevoir pourquoy ces Corpuſcules ſortis du corps du meurtrier, font ſur le corps d'Aymar, les effets que j'ay dit, tandis qu'il ne le font point ſur un tres-grand nombre de gens, qu'à concevoir pourquoy en tems de peſte, tout le monde ne prend pas la peſte : puiſque les Cor-

puſcules peſtiferés répandus dans l'air touchent auſſi bien ceux qui y reſiſtent que ceux qui la prennent, & ſi l'on vouloit encor éclaircir la choſe par une autre comparaiſon tres familiere, il n'y auroit qu'à faire remarquer que les Corpuſcules odorants laiſſés par le Liévre, ne ſont ſenſibles qu'au nez des chiens de chaſſe, bien qu'ils frappent tres aſſurément le nez des autres chiens & des autres animaux, auſſi bien que le nez des chiens de chaſſe.

4. Qu'à l'occaſion de cet ébranlement du tiſſu de la peau, & de la diſſipation des eſprits animaux qui ſuit la plus grande fermentation, & la dilatation des pores, il arrive à cet homme des ſyncopes, des convulſions, & des treſſaillemens, & que ces accidens ſont plus conſiderables dans les endroits, où le Meurtrier à

commis le crime, & où sont les instrumens qui y ont servi, que dans les lieux où il n'a fait que passer, parce qu'il y a plus de ces Corpuscules là où le meurtre a été commis, que là où le Meurtrier n'a fait que passer, donc l'effet doit être plus grand, suivant la maxime commune, *In majori quanto, majus est quale.*

5. Que par la plus grande fermẽtation qui se passe alors dans le sang d'Aymar, & par la plus grande dilatation des pores de son corps, il se fait alors chez lui une transpiration beaucoup plus grãde que de coûtume, c'est-à dire qu'il sort en foule du corps d'Aymar des Corpuscules faits, de maniere qu'ils laissent entrer librement la matiere subtile dans les pores du bois où ils s'introduisent, & qu'ils en embarrassent la sortie [ce qui ne sera pas difficile à concevoir à ceux qui con-

noiſſent la méchanique des valvules du cœur, celle des veines, & le jeu des ſoupapes dans les pompes ordinaires.] Delà il arrive que la matiere ſubtile entrant librement dans les pores du bois, & trouvant dans chaque pore une égale reſiſtance à en ſortir, & une égale détermination à être meüe circulairement, elle preſſe fortement en ſortant par l'éfort qu'elle fait ſur la partie ſolide des pores de la Baguette, & faiſant en même tems le même jeu dans tous les pores de la Baguette qu'elle preſſe, & dans leſquels on peut ſuppoſer qu'elle trouve une détermination égale à être meüe circulairement, il faut bien qu'elle imprime un pareil mouvement à la Baguette : que ſi la Baguette qui eſt faite de la maniere comme vous verrez cy-aprés,



eſt arreſtée fortement par l'un des bouts marqués A, ou B, dans le tems de ſon mouvement, il eſt neceſſaire qu'au bout de quelques tours elle rompe, proche de l'un des bouts, où elle eſt arrêtée, parce que les lignes de la Baguette qui ſont fortement retenuës par la main de celui qui en arreſte le bout, changent de ſituation à l'égard de celles qui tournent, celles qui ſont arrêtées demeurant droites, lorſque leur

continuation décrit des lignes circulaires, & la Baguette casse prés l'un des bouts arrestés, par la même raison qu'on casseroit un bâton dont on auroit gêné un bout dans un estoc, tandis qu'on tourneroit la suite du bâton avec violence.

Mais pour concevoir plus clairement tout ce que je viens d'avancer en dernier lieu touchant le mouvement de la Baguette en rond; il faut rappeller ici le quatriéme, le deuxiéme & le troisiéme axiome, par lesquels j'ay établi qu'il y avoit dans le monde une matiere tres subtile, tres agitée, qui est dans un continuel mouvement, qui traverse incessamment tous les corps, & qu'elle se meut en ligne droite autant qu'elle peut, & que lorsqu'elle est obligée de changer sa ligne droite, elle se meuvra necessai-

rement en ligne circulaire, si elle trouve dans toute la circonferance dans laquelle elle est meüe une égale resistance & une égale détermination à se mouvoir en ligne circulaire.

Je vais repeter en peu de mots chaque proposition dépoüillée de toutes preuves, afin que tout le monde puisse plus aisément concevoir mon Hypothése. Ie dis donc,

1. Que dans tous les lieux où les Meurtriers ont passé, il est resté une tres-grande quantité de Corpuscules sortis par la transpiration du corps du meurtrier.

2. Que ces Corpuscules sont differents en figure & en arrangement de parties de ce qu'ils étoient avant le meurtre.

3. Que les Corpuscules sortis du corps du Meurtrier sont faits de maniere à pouvoir ébranler

vigoureuſement le tiſſu de la peau du Villageois, & à exciter dans ſon ſang une tres grande fermentation, tandis qu'ils ne produiſent rien de pareil dans un homme diſposé d'une autre maniere à leur égard, & qu'ils ſont faits auſſi de maniere à pouvoir laiſſer entrer librement la matiere ſubtile dans les pores de la Baguette, où ils s'introduiſent, & à lui en embarraſſer la ſortie, & à la déterminer par quelque particule à être meüe en ligne circulaire.

4. Qu'à l'occaſion de cet ébranlement du tiſſu de la peau, & de cette grande fermentation, il ſe fait des contractions dans les fibres nerveuſes, & des diſſipations d'eſprits animaux dans ce Villageois, qui ſont les vrayes cauſes des ſyncopes, & des convulſions qu'il ſouffre alors.

5. Que par la fermentation extraordinaire des humeurs, il se fait une transpiration beaucoup plus grande que de coûtume, & que c'est aux Corpuscules qui sortent alors en foule par le corps d'Aymar, & qui permettant la libre entrée à la matiere subtile, lui en interceptent un peu la sortie, & la determinent à être meüe en ligne circulaire qu'il faut attribuer le mouvement circulaire de la Baguette.

Ie ne prétens pas qu'on ne puisse expliquer le mouvement circulaire de la Baguette par quelqu'autre Hypothése, mais quelle qu'elle soit, il faut toûjours qu'elle soit fondée sur les principes que je suppose; car enfin il faut necessairement, dans quelque Hypothése que ce soit, admettre un corps en mouvement, qui donne entre les mains

de Jaques Aymar, plutôt qu'entre les mains de beaucoup d'autres personnes, du mouvement à la Baguette ; or je prétens qu'en quelque Hypothése que ce soit ce corps en mouvement, ce premier mobile de la Baguette ne peut être autre que l'émanation des Corpuscules du corps de Jaques Aymar, qui arrive à l'occasion de l'alteration que produit chez lui la piste du Meurtrier, & qui n'arrive pas chez un autre, chez qui cette piste ne produit pas une pareille alteration, à cause de la difference individuelle de la texture de leur corps, & de leurs humeurs.

Je sçai par éxemple qu'il y a un homme de qualité dans cette Ville, aussi recommandable par son merite que par l'éclat de sa famille, lequel explique fort aisément, & tres simplement le

mouvement circulaire de la Baguette d'une autre maniere que moy. Il confidere que la Baguette aiant la même figure comme celle qui eſt cy-devant, & ètant arrêtée & tenuë en équilibre, comme ſur deux pivots par les deux bouts A & B entre les mains d'Aymar, de quelque mouvement qu'elle ſe trouve agitée, à moins qu'on ne l'arrache avec violence des mains de celui qui la tient, elle ſe meuvra neceſſairement en rond: pour s'en convaincre on n'a qu'à ſoufler, ou pouſſer orizontalement l'endroit marqué C, elle tournera en rond comme ſi elle étoit meüe circulairement, voilà donc une autre maniere d'expliquer le mouvement circulaire de la Baguette, mais dans cette Hypothéſe comme dans la mienne, il eſt neceſſaire de trouver le corps en mou-

vement, qui fait rémuër le point C de la Baguette sur les deux pivots A & B, entre les mains de Jaques Aymar, plutôt qu'entre les mains d'un autre homme.

Que si ce Paysan réüssit sur mer comme sur terre à suivre les meurtriers avec sa Baguette, c'est parce que sur mer comme sur terre, ces Corpuscules sont répandus dans l'air, dans lequel l'experience fait voir, qu'ils se conservent long-tems d'une maniere même qui nous est sensible, puis qu'il est difficile d'ôter l'odeur du musc à une chambre, bien qu'on laisse long-tems les fenêtres & les portes ouvertes. Je sçai qu'il court à present dans le monde une lettre qui est trop belle pour n'être pas bien-tôt imprimée par les amis de l'Autheur, elle est écrite à Madame la Marquise de Senozan, par Monsieur

Chauvin mon Collegue, tres-bon Physicien. Il s'attache fort dans cette lettre à expliquer comment le courant des rivieres, les grands vents, les tempêtes, ni les vapeurs de la terre ne sont point capables de dissiper, ni de déplacer ces Corpuscules sortis du corps du meurtrier, & répandus dans l'air, il est juste que la vigne s'attache à l'ormeau pour se soûtenir, & que je m'en remette à ce qu'en écrit là-dessus M. *Chauvin* pour éclaircir une circonstance si difficile à expliquer, & qui repugne si fort au vraisemblable. Que si malgré toutes les réflexions de cet Autheur subtil & profond, on vient à se servir de l'éxemple du chien de chasse, pour prouver que les Corpuscules sortis du corps du liévre ne demeurent pas dans l'air malgré les vents & les pluyes, puis-

qu'aprés les grands vents & les grandes pluyes, ou pendant qu'il fait de grands vents & de grandes pluyes, les chiens perdent beaucoup plus aiſément la piſte, que lors que le tems eſt ſerain : je répons que cet éxemple ne prouve pas la prétenduë diſſipation des Corpuſcules laiſſez par le liévre, & qu'il prouve du moins avec autant de force, que le vent & la pluye changent la diſpoſition des nerfs olfactoires des chiens, & les met en état de s'apercevoir moins des Corpuſcules laiſſez par le liévre qu'auparavãt. Que ſi on replique, que bien que le tems ſoit ſerain & tranquille, le chien ne peut s'apercevoir de la piſte d'un liévre au bout de huit jours, & qu'ainſi il faut bien que les Corpuſcules ſortis du corps du liévre & répandus dans l'air ſoient diſſipez, & que

par une raiſon ſemblable, il doit être inconcevable que Jaques Aymar puiſſe retrouver la piſte des meurtriers & des voleurs aprés pluſieurs années, je répons encore une fois que cela prouve plutôt la difference des organes, que la diſſipation des Corpuſcules, la diſparité eſt grande en effet, auſſi bien dans la quantité que dans la qualité, puis que les chiens ne ſuivent la piſte des liévres qu'avec le nez, & que Jaques Aymar ſuit celle des meurtriers avec tout ſon corps, ainſi il faut un changement bien plus grand pour la lui faire perdre: De plus il eſt ſeur que les Corpuſcules ſont materiels, que la matiere ne peut être anéantie naturellement, on pourroit donc au plus prétendre le déplacement de ces Corpuſcules, par les vents, les tempêtes, les vapeurs de la terre,

les pluyes &c. je m'en rapporte à ce qu'à écrit Monſieur *Chauvin*, pour expliquer comment, malgré toutes ces circonſtances, ces Corpuſcules ne ſont point déplacez dans l'air.

Il faut à preſent faire une aplication de mon Hypothéſe, à quelques-uns des principaux Phénomenes, pour faire voir qu'elle eſt commode pour les expliquer.

1. La Baguette tourne plus vîte aux endroits où a êté fait le meurtre, & Jaques Aymar y ſouffre davantage; parce que [comme il a êté dit] il eſt ſeur qu'en ces endroits il y a plus de Corpuſcules que dans les autres, & que l'effet doit être plus grand, quand la cauſe eſt plus grande.

2. Cet homme ne peut ſuivre un meurtrier, ni un voleur, s'il ne commence à trouver le lieu où a êté fait le meurtre, ou le vol;

mais dez qu'il a trouvé ce lieu, & qu'il s'y est [pour ainsi dire] aymanté des Corpuscules du meurtrier, ou du voleur, il suit sa piste par tout, à la faveur de sa Baguette, qui tourne alors entre ses mains, tandis qu'il est sur la piste.

On peut fort-bien expliquer ce Fait dans mon Hypothése, en r'appellant l'éxemple d'un coûteau qui a touché une fois une pierre d'ayman: ce coûteau sans plus rétoucher la même pierre, conserve la vertu d'attacher à lui les épingles, les aiguilles de fer, & de faire tout ce que fait l'ayman. Cette comparaison me paroit extrémément propre pour expliquer le Phénomene de Jaques Aymar, dont je parle à present; car de même que le fer n'acquiert la vertu de l'ayman en touchant l'ayman, que parce que la matiere

magnetique qui ſort du corps de l'ayman paſſe facilement dans les pores du fer, qui reſſemblent à peu prés à ceux de l'ayman, & que cette matiere magnetique inſinuée du corps de l'ayman dans celui du fer, & tournée en petites vis, forme dans le corps du fer des petites écroües, à l'occaſion deſquelles dans la ſuite la matiere magnetique paſſe auſſi facilement dans les pores du fer que dans ceux de l'ayman, & y produit par conſequent les mêmes effets ; de même l'on peut penſer que Jaques Aymar retrouve par tout la piſte du Meurtrier qu'il a trouvé ſur l'endroit du meurtre, parce que ſur l'endroit du meurtre, il faut penſer que cet amas de Corpuſcules ſortis du corps du Meurtrier dont il a êté tant parlé, & que j'appellerai ici ; par allegorie

à la matiere magnetique, la matiere meurtriere, fait dez la premiere fois qu'elle touche le corps de Jaques Aymar dans le tiſſu de ſa peau, & peut-étre auſſi dans les parties de ſon ſang, de certaines moulures, & de certaines traces, à raiſon deſquelles elle ſe conſerve toûjours un paſſage & une entrée libre dans le corps, & dans le ſang de cet homme diſposé à les recevoir plutôt qu'un autre homme; de même que la matiere magnetique ſortant de l'ayman fait ces traces ou ces moulures en écroües dans les pores du fer, & non pas dans les pores des autres corps qu'elle peut toucher, à cauſe qu'elle trouve les pores du fer diſposés à laiſſer paſſer les petites écroües, & que les pores des autres corps ne ſont pas diſpoſés de la méme façon.

3. Si en ſuivant la piſte d'un meurtrier, ou d'un voleur, le meurtrier, ou le voleur, dont Aymar ſuit la piſte, ſe preſente à lui, & qu'il mette ſon pied ſur le pied du meurtrier ou du voleur, la Baguette continuë à tourner, & Aymar dit, voilà le meurtrier, ou le voleur : Que ſi l'homme qui ſe preſente eſt innocent, la Baguette ceſſe de tourner, & Aymar dit, cet homme là eſt innocent du meurtre ou du vol dont je cherche le coupable, ce qui eſt ſans doute admirable ; car pour vous faire voir, MONSIEUR, que je ne prétens pas d'éviter les difficultez, vous pouvez vous ſouvenir, MONSIEUR, que je fis audit Aymar cette objection dans la chambre où couchent vos valets ; je lui dis, comment ſe peut-il faire que vous ne vous trom-

piés pas, puiſque ſi un innocent ſe trouve ſur la piſte d'un meurtrier, & que vous lui preſentiés la Baguette, il ſemble que la Baguette doive continuer de tourner ſur cet innocent, à cauſe de la piſte du meurtrier ſur laquelle vous étes, & qui la faiſoit tourner avant que l'innocent ſe mît ſur cette piſte. Vous ſavés, MONSIEUR, qu'Aymar répondit que cela n'arrivoit pas ainſi, & que lorſqu'il ſuivoit la piſte d'un Meurtrier ou d'un Voleur, ſi ſur cette méme ligne il trouvoit un innocent, & qu'il mît ſon pied ſur le pied de l'innocent, la Baguette s'arrétoit, & c'eſt ce qu'il nous fit voir, car il ſuivoit alors la piſte d'un de vos valets qui vous avoit volé, la Baguette tournoit fort vîte, & dés qu'il mettoit le pied ſur quelqu'un de vos laquais qui n'avoit

pas

pas contribué au vol, la Baguette s'arrêtoit & tournoit dés qu'il ne touchoit plus le laquais innocent.

Ce Phénomene s'explique aussi fort clairement par mon Hypothése, & l'on peut pour en faire cõprendre l'explication emprunter encor le secours de l'Ayman, & comparer la matiere larronesse & la matiere meurtriere à la matiere magnetique [car enfin dans les faits nouveaux, il est permis d'inventer de nouveaux termes, pour s'expliquer plus nettement, & plus briévement.] Voici le Fait de l'ayman qui sert à éclaircir ce Phénomene. Un couteau qui avoit acquis la vertu de l'ayman, en passant par dessus un pole de l'ayman, perd cette vertu, pour l'ordinaire, si on le passe sur le même pole à contresens de ce qu'il a été passé la premiere fois,

parce que ce couteau n'avoit acquis la vertu de l'ayman en passant la premiere fois sur un pole de l'ayman qu'en tant que la matiere magnetique qui sortoit de l'ayman dans un certain sens, avoit débouché les pores du couteau dans le même sens ; & y avoit formé des figures proportionnées à la sienne, en pliant d'un certain sens les petites branches des parties du fer qui traversoient le couteau ; mais lorsqu'on passe le couteau à contresens il est necessaire que la matiere magnetique fasse un effet contraire dans le couteau, & qu'elle redresse ce qu'elle avoit renversé, ainsi le couteau perd sa vertu magnetique. Appliquant ceci au Fait, je dis que lors qu'un innocent se trouve sur la piste d'un coupable, la baguette cesse de tourner ; parce que les émanations du corps de l'innocent son

differentes en figure, & tournées dans un autre ſens que celles du coupable, ainſi elles ne s'ajuſtent point du tout aux petites traces, ni aux petites regraveures que la matiere meurtriere s'étoit fait dans la peau & dans le ſang de Jaques Aymar, c'eſt pourquoi la peau ne recevāt plus le même ébrālemēt, ni le ſang la même fermentation, l'émanation des Corpuſcules ſortans du corps de l'homme à baguette, n'eſt plus la même, & ne bouche plus les pores de la Baguette comme auparavant, pour embarraſſer la ſortie de la matiere ſubtile, & l'obliger à preſſer ſur chaque pore en ſortant, ainſi la Baguette ne tourne plus, mais lorſque l'innocent s'eſt ôté de la ligne de la piſte, la matiere meurtriere, [que je nomme ainſi, pour me faire entendre en moins

de mots] r'enfile aisément les mêmes routes qu'elle avoit tracées, & produit les mêmes effets; que si le Meurtrier se presente, il est seur que la Baguette doit tourner encor plus vîte, puisqu'il fournit une tres-grande quantité de Corpuscules semblables à la matiere répanduë sur la piste, & s'il y a quelque difference, entre ce Fait & celui de l'ayman, auquel je l'ai comparé, elle ne consiste précisément qu'en ce que la matiere magnetique détruit tout-à-fait sur le fer passé à contre-sens tout ce qu'elle avoit fait en y passant la premiere fois dans un sens contraire; & en ce que dans ce cas l'émanation du corps de l'innocent ne détruit pas tout-à fait les traces, & les moulures qu'avoit formé la matiere meurtriere dans le corps d'Aymar, elle les embarrasse seulement assez, pourque cette matiere meurtrie-

re n'y puiſſe entrer ; & dez que cette émanation du corps de l'innocent eſt diſſipée, ces moulures & ces routes demeurent libres, & alors la matiere meurtriere, ou la matiere larroneſſe, s'y inſinue comme auparavant, & recommençant ſon jeu fait tourner de nouveau la Baguette, dés que l'innocent s'eſt retiré de la piſte du coupable.

4. Quand Jaques Aymar a trouvé le Meurtrier, & que faiſant chemin avec lui, il marche aprés ce Meurtrier, il ſouffre extraordinairement, & ne peut en aucune maniere ſe reſoudre à le ſuivre long-tems, ne pouvant ſoûtenir les ſyncopes, les agitations, les convulſions qui lui arrivent alors, il faut qu'il marche le premier, & que le Meurtrier le ſuive.

Rien n'eſt plus favorable à mon

Hypothése que cette circonstance ; parce que lors qu'Aymar marche aprés le Meurtrier, il repasse continuellement sur une piste toute fraîche, par laquelle il est incessamment ébranlé & trop vivement pour y pouvoir tenir long-tems, y trouvant une prodigieuse quantité de Corpuscules sortis depuis un moment du corps du Meurtrier, lesquels ne sont point encor divisés, & qui par consequent sont en état d'agir plus fortement : mais lorsqu'Aymar marche avant le Meurtrier, il est clair qu'il n'est pas exposé à cet inconvenient.

5. La Baguette perd beaucoup de sa vertu, & souvent elle la perd entierement, lorsque le criminel a avoüé son crime, elle ne tourne alors sur lui que foiblement, & il arrive souvent qu'elle n'y tourne point du tout. En voicy la raison.

Il eſt ſeur que la ſituation de l'eſprit d'un criminel n'eſt plus la même, quand il a avoüé ſon crime, qu'auparavant, il eſt par éxemple ou plus reſolu à la mort, ou plus deſeſperé qu'auparavant; il n'eſt plus en ſouci de ſçavoir ce qu'il répondra aux Juges, il eſt aiſé d'y trouver beaucoup de difference. Or de méme que le changement arrivé à ſes humeurs & qui donne le moyen de le ſuivre avec la Baguette, ne peut étre que la ſuite de la ſituation de ſon eſprit, differente aprés le crime de ce qu'elle étoit auparavant: ainſi ce ſecond changement qui empéche la Baguette d'agir ſur lui aprés l'aveu de ſon crime, ne peut être que la ſuite d'une ſituation d'eſprit differente dans le criminel aprés l'aveu du crime, de ce qu'elle étoit auparavant. Je ne vois pas plus de dif-

ficulté d'un côté que d'autre, car on ne peut pas nier qu'un criminel qui a avoüé son crime, n'ait une situation d'esprit aussi differente de celle qu'il avoit avant cet aveu, qu'est differente la situation de l'esprit d'un meurtrier, apres le meurtre commis, de celle où il étoit avant l'avoir commis. Or je crois d'avoir assez étably dans mes Axiomes que les differentes modifications de nôtre ame font differens changemens sur nôtre corps : car une des loix les plus connuës de l'union de nôtre ame avec nôtre corps ; c'est que Dieu a voulu que toutes les fois qu'il se passeroit certain mouvement dãs nôtre corps, il se passeroit certaine modification dans nôtre ame;& que toutes les fois qu'il se passeroit certaine modification dans nôtre ame,il se passeroit cer-

tain mouvement dãs nôtre corps: & comme il eſt clair que nôtre ame eſt modifiable à l'infini parce qu'elle peut penſer en une infinité de manieres tres differentes, & à une infinité de differentes choſes; il eſt conſtant auſſi que nôtre machine corporelle, dont les différens mouvemens ſuivent les differentes modifications de l'ame, peut être meüe en une infinité de differentes manieres, & par conſequent changée & alterée differemment par nôtre ame, puiſqu'elle ne peut recevoir de changement ſans un different mouvement, ni de different mouvement ſans un changement.

6. La Baguette qui tourne avec tant de rapidité ſur la Serpe meurtriere enterrée, ne tourne plus ſur cette même Serpe enfermée dans un linge; & ce qui

paroit de plus bizarre, la Baguette tourne auſſi bien entre les mains d'Aymar ſur l'argent envelopé dans un linge, que ſur l'argent qui n'eſt point caché dans le linge. Il eſt aiſé, ſuivant mon Hypothéſe, de penſer que cela arrive parce que les pores du linge ſont faits pour laiſſer paſſer les Corpuſcules de l'argent, & qu'ils ne ſont pas faits de maniere à laiſſer paſſer ceux qui s'élevent de la Serpe meurtriere: car bien que les uns & les autres conviennent en ce qu'étant à découvert, ils font ſur Aymar les effets neceſſaires pour faire tourner la Baguette, cela n'empêche pas que les Corpuſcules qui s'élevent de l'argent, & ceux qui s'élevent de la Serpe meurtriere ne puiſſent avoir entre eux quelque difference individuelle, & il faut bien que cela ſoit, puis qu'Aymar ſouf-

ſre, & eſt agité par les Corpuſcules de la Serpe meurtriere, & ne l'eſt jamais par ceux de l'argent. Et qu'on ne m'oppoſe point que je ſuppoſe tout cela à plaiſir, je demeure d'accord que je ne puis le démontrer, mais j'ay averty dés le commencement de cette Lettre, qu'un Philoſophe qui ſuit la nature avec les yeux de ſa raiſon, & non pas avec ceux de ſon corps, n'eſt pas obligé de faire voir tout ce qu'il ſuppoſe, il n'eſt obligé que de le faire comprendre; & qu'il peut ſuppoſer hardiment tout ce qui ne repugne, ni au bon ſens, ni aux experiences, ni aux premiers principes. Ainſi ſi quelqu'un inſiſte à me dire que je ne puis faire voir ce que je ſuppoſe, je lui répons en peu de mots, que je ſuis en droit de le ſuppoſer, juſques à ce qu'il ait pû me faire

voir que ce que je ſuppoſe eſt impoſſible. Juſques-là j'ay plus de raiſon pour ſuppoſer, qu'il n'en aura pour nier mes ſuppoſitions, puiſque je puis lui prouver par beaucoup d'experiences, que les pores des corps ſont differens les uns des autres, auſſi bien que leur émanations, ainſi que je l'ay étably dans mes Axiomes, & que rien ne repugne à ce que les Corpuſcules qui s'élevent de la Serpe meurtriere, n'ayent pas avec les pores du lingue tout à fait la même proportion qu'ont ceux qui s'élevent de l'argent.

7. L'on peut auſſi rendre raiſon par cette Hypothéſe du plus difficile de tout les Faits, & de la plus embarraſſée de toutes les queſtions que je me ſois pû aviſer de faire à cet homme. Vous vous ſouviendrez, MONSIEUR, s'il vous plaît, qu'en vôtre pre-

ſence, je lui dis qu'il me ſembloit qu'il devoit ſouvent prendre le change, puiſque ſa Baguette tournoit pour tous les meurtriers, pour tous les voleurs, pour l'eau, pour l'argent caché, pour les bornes tranſplantées. Je lui demandai comment il ſe tireroit d'affaire, lors que ſur une même ligne pluſieurs meurtriers, ou pluſieurs voleurs auroient paſſé, qu'il y auroit outre cela ſur cette ligne quelque ſource d'eau, de l'argent caché, des bornes tranſplantées, quelqu'une de ces choſes, ou toutes à la fois, car cela ſe peut, & ſi la Baguette auroit l'eſprit, ou la bonté de ne tourner préciſément que pour celle de ces choſes qu'il chercheroit. Aymar ne nia pas qu'il ne ſe pût tromper, ſi dans la même ligne, où il y avoit de l'eau, il y avoit auſſi de l'argent caché, ou

que ſes voleurs y euſſent paſſé, parce que pour ces trois articles la Baguette tourne entre ſes mains, ſans qu'il en puiſſe reconnoître la difference ; mais il dit, qu'à l'égard des meurtriers, & des bornes tranſplantées, il ne pouvoit s'y tromper, parce que pour ces deux articles, outre le tournement de la Baguette, il ſentoit dans lui-même une certaine émotion qu'il ne pouvoit pas ſêtir pour quelque autre cauſe que ce fût, non pas même pour la piſte d'un autre meurtrier qui lui feroit bien tourner la Baguette, mais non pas avec une même nature d'émotion que pour celle qu'il ſuit déja, [encor faudroit-il pour faire cette confuſion qu'il eût été aymanté ſur le lieu de l'autre meurtre, à cauſe des raiſons qui ont été dites dans le ſecond des Phénomenes que je viens d'expliquer.]

Je puis rendre raiſon de ce Fait dans mon Hypothéſe, puiſque j'ay cy-devant étably que la matiere de la tranſpiration eſt auſſi differente dans les hommes que l'eſt leur ſang, & leur temperament; & comme on ne trouve pas deux hommes qui aiment, ou qui haïſſent précisément les mêmes choſes, on doit conclurre qu'il n'y en a pas peut-étre deux qui péſent de la méme maniere, & qu'il n'y en pas deux par conſequent, qui ayent les humeurs de la méme maniere, puiſqu'elles changent de caractere par les différens mouvemens dont elles ſont agitées, & que la difference de ces mouvemens ſuit la difference des modifications de l'ame.

Je pourrois ſans doute, MONSIEUR, par la méme Hypothéſe expliquer beaucoup d'autres Phénomenes qui ont relation au ſu-

jet que je traite, si je ne m'apperce-
vois qu'insensiblement je sors des
bornes d'une lettre que vous n'au-
rez dû déja trouver que trop lon-
gue. J'abandonne donc icy les ré-
flexiōns que peut faire un Philoso-
phe pour m'arrêter un moment à
celles que le bō sens seul peut four-
nir sur cette matiere. On a besoin
à la verité du secours de la Philo-
sophie, quand on veut expliquer
méchaniquement les talens de
Jaques Aymar, mais on n'a be-
soin que du bon sens, & d'une
mediocre application d'esprit
pour se persuader que ces talens
sont purement naturels, & qu'ils
ne dépendent ni du sortilége, ni
d'aucun pacte, ni méme des con-
stellations, ou de l'étoile sous
laquelle Aymar est né.

Pour se persuader que les talens
d'Aymar sont purement naturels
il ne faut que remarquer qu'il

y a beaucoup de gens en cette Ville qui avoient les mêmes talens qu'Aymar sans en rien sçavoir, & qui ne s'étoient pas vraisemblablement donné au Diable, ni entré dans aucun pacte avec lui, pour acquerir des talens qu'ils ne connoissoient même pas, & qu'ils n'avoient jamais pensé d'avoir ; & Jaquès Aymar ne s'est pas donné au Diable non plus qu'eux, pour acquerir le talent de suivre les meurtriers, & de connoître les lieux, ou a été fait le meurtre, puisque ce n'est que par hazard qu'il s'est aperçû qu'il avoit ce talent, en cherchant de l'eau dans une cave dans laquelle il y avoit le corps d'un homme assassiné depuis plusieurs années, ainsi qu'il sera dit dans l'histoire du Fait.

Ce ne sont pas aussi les constellations qui en sont cause, puisque

de ces hommes dont j'ay parlé qui ont les mêmes talens en cette Ville, il y en a qui n'ont pas neuf ans, il y en a qui en ont trente, d'autres qui en ont davantage ; ces gens-là cependant sont nez sous des constellations tres-differentes; puisque tous les Astronomes demeurent d'accord que l'état du Ciel change à tout moment, & qu'il n'y en a pas un qui nie que depuis le commencement du monde jusques à present on n'aye pas vû une constitution du Ciel semblable à celle qui est à present que j'écris ceci. Plusieurs milliers de siécles ne suffisant pas pour faire revenir la même constitution & le même état du Ciel.

Le bon sens tout seul nous peut encore fournir beaucoup d'autres réflexions sur ce sujet. Je ne doute point que chaque homme rai-

sonnable n'en puisse faire de tres-justes. Quant à moy il m'est venu souvent en pensée que la premiere fois qu'on entendit parler de l'ayman, & qu'on vit un homme qui tenoit suspenduë en l'air une épingle dont la tête étoit en bas & la pointe en haut, attachée à la pointe de son coûteau, on en fut aparamment aussi surpris que de tout ce qu'on entend dire de Jaques Aymar, & qu'il y eut en ce tems-là beaucoup de gens disposez à croire que cet homme étoit sorcier, & & que cela ne pouvoit se faire naturellement, cependant on ne trouve personne aujourd'hui qui fasse difficulté de croire que ce Phenoméne du couteau aymanté & de l'épingle qui s'y attache par sa pointe ne soit tres naturel. Ceux donc qui sont portés à croire que tout ce qu'ils ont entendu dire

de Jaques Aymar ne ſe peut faire naturellement doivent, à mon ſens, ſuſpendre un peu leur jugement, & ſe ſouvenir que la ſource la plus ordinaire de nos erreurs, c'eſt la precipitation avec laquelle nôtre vanité naturelle nous porte à juger de toutes choſes, ſans prendre garde qu'on eſt tres ſujet à ſe tromper, lorſqu'on donne plus d'étenduë à ſa volonté qu'à ſon entendement, & & lorſqu'on reçoit pour vraie une propoſition qui n'eſt point encor évidente ; il faut toûjours pour éviter l'erreur que l'évidence précede le conſentement de la volonté, parce que l'évidence eſt la ſeule marque infaillible de la verité, mais il faut prendre garde à ne pas recevoir pour évident ce qui ne l'eſt pas, & à ne pas parer le menſonge des habits de la verité. Dans le Fait,

dont il s'agit par éxemple, pour parler raiſonnáblement, il faudroit que ceux, qui veulent abſolument ſoûtenir que tous les talens de cet homme ne peuvent avoir une cauſe naturelle, connuſſent toutes les cauſes naturelles, qui peuvent avoir quelque rapport à ces talens; & que les aiant toutes éxaminées, ils connuſſent qu'aucune n'y peut contribuer; ils pourroient alors avec quelque raiſon prononcer que ces talens ont une cauſe qui n'eſt pas naturelle. Je vous laiſſe à juger, MONSIEUR, à vous qui êtes un ſi bon Juge de toutes choſes, ſi cela ſe paſſe ainſi, & ſi ce grand nombre de gens toûjours preſts à décider de tout, ſont ſuffiſamment inſtruits des ſecrets de la nature, pour pouvoir ſur le champ prononcer, comme font la plûpart,

qu'il n'y a aucun reſſort dans la nature, qui puiſſe produire les ſingularitez qu'on remarque dans cet homme. Pour leur rendre à eux-mêmes leur propre jugement ſuſpect, je voudrois les prier d'éxaminer eux-mêmes leurs propres décisions. J'en ai oüi pluſieurs de ceux qui ne vouloient point reconnoître de cauſe naturelle des actions de l'homme à la Baguette, ſur le Fait du vol, & des Meurtriers, qui ne s'êtonnoient pas, diſoient-ils de la faculté qu'il avoit de trouver les ſources cachées à vingt pieds dans la terre avec ſa Baguette, paſſe pour cela, diſoient-ils, c'eſt une choſe ordinaire, nous connoiſſons bien d'autres gens qui ont la même vertu, mais de ſuivre les Meurtriers, & les Voleurs avec la Baguette, vraiement cela eſt bien

different, on n'a jamais oüi parler de cela, tres assurément il y a là du Grimoire ! Quant-à moy je ne crois pas que la plûpart de ces Messieurs qui ne s'êtonnent point du premier de ces Phénomenes, s'en étonnent moins, parce qu'ils en comprennent mieux la cause, qu'ils ne comprennent celles des autres Phénomenes qui les passent, mais seulement parce qu'ils en ont oüi parler plus souvent. Car il me semble qu'il est aussi mal-aisé d'expliquer comment l'eau cachée à vingt pieds dans la terre, peut faire tourner une baguette entre les mains d'un homme, que d'expliquer tout le reste.

Je pense, MONSIEUR, qu'en voilà assez pour obliger ceux qui ne font que raremẽt usage de leur esprit, & qui par là en connoissent moins les foiblesses, à

être plus retenus à décider ſi hardiment, & à lire avec moins de prévention les Ouvrages de ceux qui ont un peu plus d'habitude qu'eux à penſer ſur les ſecrets de la nature.

Mais avant que de finir, je ſuis obligé de vous juſtifier une propoſition que j'ay avancée dez le commencement.

Cette propoſition eſt, qu'un eſprit mediocre pourroit aiſément appliquer tout ce que je dirois pour les meurtriers, aux autres talens de Jaques Aymar, & qu'on pourroit par la même Hypotheſe expliquer la vertu qu'il a de ſuivre auſſi la piſte des voleurs, de trouver les ſources, l'argent caché, les bornes tranſplantées. Il n'eſt pas malaiſé en effet de ſoûtenir cette propoſition, puiſqu'il ne faut que ſuppoſer dans les voleurs, dans l'eau, dans l'argent,

l'argent, & dans les bornes, des émanations de Corpuſcules qui font des effets ſur le corps d'Aymar, & conſequemment ſur la Baguette, pareils à ceux que j'ay remarqué pour les meurtriers. Vous n'aurez pas de la peine à en convenir, MONSIEUR, vous qui n'ignorez rien de la Philoſophie, & des belles lettres qui vous ſervent à délaſſer vôtre eſprit ſi fort apliqué au bien public. Pour ceux qui n'ont pas les mémes ouvertures, il ſuffira de leur avoir prouvé qu'il ne ſe faut pas preſſer de dire que ce qu'on ne voit pas, n'eſt pas; qu'il y a beaucoup de choſes dans la nature qui ſont, & que nous ne voions pas, mais que nous comprenons fort bien. Peut-on en effet nier que l'argent, & les bornes ne puiſſent envoyer beaucoup de Corpuſcules ſans dimi-

nuër ſenſiblement de poids ? depuis qu'on ſçait par experience qu'une taſſe de Regule d'Antimoine rendra pluſieurs années tous les jours, une grande quantité de vin vomitive ſans diminuer de poids, quoy que cela n'aye pû ſe faire ſans qu'il ſe ſoit détaché des Corpuſcules antimoniaux, qui ayent paſſé de la taſſe dans le vin, chaque fois que ce vin eſt devenu vomitif ; depuis qu'on ſçait par une autre experience qu'on fait boüillir pendant des années entieres une livre, par éxemple, d'Argent vif, dans l'eau qui en reçoit la vertu de tuer la vermine, ſans que l'argent vif diminuë ſenſiblement de poids, bien que cette vertu n'aye pû arriver à l'eau que par le détachement de quelques Corpuſcules Mercuriels : Et combien d'autres experien-

ces pourroit-on citer pour prouver qu'il ſe détache de tous les corps du monde inceſſamment des Corpuſcules qu'on ne voit pas. Si la plûpart des hommes ſçavoient combien la nature eſt myſterieuſe, que ſon artifice conſiſte toûjours *in minimò organico*, & que ce tres petit organiſé n'eſt pas fait pour être aperceu par nos yeux, ſans doute ils changeroient le violent penchant qu'ils ont à ne croire que ce qu'ils voyent, ou ce qu'ils ſentẽt,& à croire que ce qu'ils ne peuvent ny voir, ny ſentir, n'eſt pas. Le Microſcope ſeul eſt un remede proportionné à leur foibleſſe, ils peuvent avec ſon unique ſecours guerir par leur propre ſens, leur eſprit des erreurs où leur ſens le font tomber ſi ſouvent, puiſqu'avec le microſcope ils peuvent voir des

choſes qu'ils n'auroient jamais vû ſans cet inſtrument, leſquelles neanmoins n'auroient pas laiſſé que d'être, quand bien on n'auroit pas trouvé un inſtrument propre à nous les faire voir. Il ne faut pas donc nier l'émanation des Corpuſcules, parce qu'elle n'eſt pas toûjours ſenſible: quand on ne connoîtroit que la diviſibilité de la matiere à l'infiny, on en ſçauroit aſſez pour comprendre cette émanation continuelle de Corpuſcules. C'eſt là, MONSIEUR, ce que j'avois à vous dire pour ſoûtenir la propoſition que je pris la liberté de vous avancer, le ſoir que vous me fites l'honneur de me parler de cet affaire. Cette propoſition eſt, que les Talens de Jaques Aymar ſont naturels, & qu'on les peut expliquer auſſi phyſiquement qu'on explique les Pheno-

menes de l'ayman, ceux de la poudre de Sympathie, & beaucoup d'autres. Il ne me reste qu'à vous prier, d'excuser toutes les fautes que vous trouverez dans ces Réfléxions, à cause du zele & de l'envie que j'ay eu de vous plaire; de vouloir bien corriger mes erreurs par vos lumieres; & de faire grace à tout l'Ouvrage, à cause de vos bontez ordinaires pour l'Autheur, & de l'empressement que j'ay eu à vous marquer par ce coup d'essay le profond respect, avec lequel je suis,

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble & tres-obeïssant serviteur,
GARNIER.

HISTOIRE DU FAIT,

ECRITE PAR MONSIEUR L'ABE' DE LAGARDE,

Et promise par l'Auteur dans l'Avis au Lecteur.

LE 5. de Juillet 1692. sur les dix heures du soir, un Vendeur de vin & sa Femme furent égorgez à Lyon dans une cave ; & leur argent fut volé dans une boutique qui leur servoit de chambre.

Cela se fit avec tant de secret, qu'on ne put ni découvrir, ni soupçonner les Auteurs du crime.

Un voiſin, touché de cette mort, ou pouſſé par le déſir d'éprouver le talent d'un riche Païſan de ſa connoiſſance, qui ſe méloit de ſuivre à la piſte les larrons & les meurtriers, l'attira par une Lettre en cette Ville ; & le mena chez Monſieur le Procureur du Roy, à qui ce Villageois promit d'aller ſur les pas des coupables & de les rencontrer, pourveu qu'il commençât par deſcendre dans cette cave pour y prendre ſon Impreſſion.

Il eſt de S. Veran en Dauphiné, s'appelle Jaques Aymar, eſt né le 8. de Septembre 1662. entre minuit & une heure : & avec une baguette fourchuë, coupée en tout tems & de toute eſpece de bois, il trouve la ſource & le cours des fontaines, les bornes, l'or & l'argent cachez, ſans que ſon frere unique ait ce talent,

quoy qu'il ſoit né dans le méme mois en l'année 1664.

Monſieur le Lieutenant Criminel & Monſieur le Procureur du Roy l'envoyerent dans cette cave. Il y fut émû ; ſon pous s'éleva comme dans une groſſe fiévre ; & ſa baguette, qu'il tenoit en ſes mains de la même façon qu'il la tient lorſqu'il cherche les ſources, tourna rapidement dans les deux endrois où l'on avoit trouvé les cadavres du mari & de la femme. Aprés quoy, guidé par ſa Baguette, ou par un ſentiment interieur, il ſuivit les rües où les aſſaſſins avoient paſſé, entra dans la cour de l'Archevêché, ſortit de la Ville par le Pont du Rône & prit à main droite le long de ce Fleuve.

Trois perſonnes, qui l'eſcortoient, furent témoins qu'il s'appercevoit quelquefois de trois

Complices, quelquefois il n'en contoit que deux. Mais il fut éclairci de leur nombre en arrivant à la maiſon d'un Jardinier, où il ſoûtint opiniâtrément qu'ils avoient entouré une table vers laquelle ſa baguette tournoit; & que de trois bouteilles, qu'il y avoit dans la chambre, ils en avoient touché une ſur quoy ſa baguette tournoit auſſi.

Deux enfans de 9. ou 10. ans, qui le nioient par la peur d'être punis d'avoir tenu la porte ouverte contre le défenſe de leur pere, avoüerent bien tôt, que trois hommes, qu'ils dépeignirent, s'étoient gliſſez dans la maiſon, où ils avoient bû le vin de la bouteille que le Païſan indiquoit.

Aprés cet aveu, l'on fut au bord du Rône à demi lieüe plus bas que le Pont; & leurs traces im-

primées dans le ſable ſur le rivage, montrerent viſiblement qu'ils s'étoient embarquez ;

Ils furent éxactement ſuivis par eau ; & le Païſan fit conduire ſon bateau dans des routes & ſous une arche du Pont de Vienne, où l'on ne paſſe jamais. Ce qui fit juger qu'ils n'avoient point de Batelier, puiſqu'ils s'écartoient du bon chemin ſur la riviere.

Durant ce voyage le Villageois faiſoit aborder à tous les Ports où les Scelerats avoient pris terre ; alloit droit à leurs giſtes ; & reconnoiſſoit (au grand étonnemẽt des hôtes & des ſpectateurs) les lits où ils avoient couché, les tables où ils avoient mangé, les pots qu'ils avoient maniez.

On arrive au Camp de Sablon, le Païſan ſe ſent plus émû ; il eſt perſuadé qu'il voit les Meur-

triers & n'ose pourtant faire agir sa baguette pour s'en convaincre; car il craint que les Soldats ne se jettent sur luy. Frapé de cette peur il s'en retourne à Lyon.

On le renvoye au Camp dans un bateau avec des lettres de recommandation. Les Criminels en sont partis avant son retour. Il les poursuit jusqu'à Beaucaire, & dans la route il visite toûjours leurs logis, marque sans cesse la table & les lits qu'ils ont occupez, les pots qu'ils ont touchez pour boire.

Lorsqu'il fut à Beaucaire & qu'il les cherchoit dans les rües, il s'arresta devant la porte d'une prison & dit positivement qu'il y en avoit un là dedans. On ouvrit; on luy presenta douze ou quinze prisonniers parmi lesquels un Bossu, qu'on y avoit enfermé depuis une heure pour

un petit larcin, fut celuy que la baguette désigna pour un des Complices.

On chercha ſes autres. Le Païſan découvrit qu'ils avoient pris un ſentier aboutiſſant au chemin de Niſmes, & le Boſſu fut conduit ici.

Au commencement il nioit d'avoir eu la moindre connoiſſance, ni de ce forfait, ni des coupables, & même d'avoir jamais été à Lion. Cependant à Bagnols, ſoit qu'il fût preſſé par la force de la verité, ſoit qu'il fût confondu par ſes Hôtes, qui lui ſoûtenoient qu'il avoit logé chez eux en décendant par le Rône, avec deux perſonnages tels qu'on dépeignoit les Complices par leurs habits, dont les enfans du Jardinier avoient rendu conte, il revela que deux Provençaux l'avoient engagé à tremper dans

cette action, comme s'il eût été leur valet, sans qu'il eût pourtant ni-tüé, ni volé; car c'étoient eux, à ce qu'il disoit, qui avoient fait le massacre & enlevé l'argent, dont ils ne lui avoient donné que six écus & demy.

Ce qu'il y eut de remarquable le long du chemin, fut que le Villageois ne pouvoit aller derriere le Bossu sans des maux de cœur: il falloit qu'il marchât loin devant luy pour les éviter. Et ce qui merite aussi d'étre observé, c'est qu'il ne sçauroit se placer dans les endroits où quelque meurtre a été commis, sans prendre envie de vomir, sans süer, sans souffrir une espéce d'accés de fiévre. Il n'est pas ainsi tourmenté quand il cherche des sources, ou qu'il suit des meurtriers sur une riviere.

Le Bossu dans le premier in-

terrogatoire ſubi, dez qu'il fut à Lyon, ne fit pas difficulté de raconter que le jour du meurtre, deux hommes, qui parloient Provençal, l'avoient mené à la boutique d'un Marchand, dans laquelle ils acheterent ou déroberent deux Serpes à bucheron: Que ſur les dix heures du ſoir tous trois enſemble furent chez ces pauvres gens, ſous pretexte d'emplir une groſſe bouteille couverte de paille dont ils étoient munis: Que ſes deux compagnons deſcendirent ſans lui dans la cave avec le Vendeur & la Vendeuſe de vin: Que là ils les tüerent à coups de ſerpes & remonterent dans la boutique, ouvrirent un coffre, volerent cent trente écus, huit loüis d'or, & une ceinture d'argent.

Il avoüa même qu'ils ſe refugiérent promptement dans une

grande cour, ſortirent de Lyon le lendemain par la Porte du Rône, bûrent à la maiſon du Jardinier en preſence de deux enfans, détacherent un bateau du rivage, furent au Camp de Sablon, & puis à Beaucaire. Il ajoûta que ſur la route ils logerent dans les mêmes cabarets où le Païſan l'avoit fait repaſſer au retour & reconnoître par les Hôtes.

Cette confeſſion débroüilla les circonſtances du crime. En effet dans la boutique qui ſervoit de chambre on avoit trouvé une Serpe à bucheron neufve & ſanglante, avec une groſſe bouteille preſque pleine ; & ces deux inſtruments ont donné lieu à pluſieurs experiences.

Si tôt que le bruit de la priſe du Boſſu ſe répandit, on raiſonna ſur cette affaire dans toute la Province, chacun ſelon ſes no-

tions, ses prejugez ; sa passion, ses interêts, ou le dégré de sa science.

La plus-part publioient obstinément que l'homme à baguette étoit sorcier, & ne faisoit ces prodiges qu'en vertu d'un pacte du moins implicite. Quelques uns atribuoient son talent au Signe de la Vierge ; & d'autres, voulant parler pour ne rien dire, avoient recours aux qualitez occultes, ou à son étoile.

Un Philosophe plus hardi * opina pour la nature, & débita dans les conversations une espece de Sistéme, ou une Hypothese qui expliquoit d'une maniere un peu sensible & un peu méchanique les differentes merveilles que le Villageois operoit.

* M. l'Abé De Lagarde.

Il avoit conſtruit ſon Hypotheſe pour la ſatisfaction de M. le Lieutenant Criminel & de M. le Procureur du Roy ſur leur relation des Faits, ſans avoir jamais vû le Païſan, & leur avoit prédit par des conſequences tirées de ſes principes, que ceux qui excellent à chercher les ſources, devoient avoir le même don: ce qui ſeroit à l'avenir un rempart contre les larrons & contre les homicides.

On l'a invité depuis à voir les experiences; & la premiere fois qu'il y fut appellé, ce Villageois, devant des perſonnes diſtinguées, & en ſa preſence parcourut la cave, marqua par les mouvemens de ſa Baguette les deux endroits où le Vendeur de vin & ſon épouſe étoient tombez en mourant, fut abondamment mouïllé de ſuëur, eut le pous

élevé, demeura plus d'une heure en cet état.

Un homme de mérite, qui trouve les ſources, étoit à la cave, & prit la Baguette, qui tourna ſur les mêmes places. Il ſentit d'abord un grand mal de cœur, dont il ſe remit en un moment & fut au cabinet de Monſieur le Procureur du Roy. La Serpe ſanglante & deux autres de la même grandeur & du même ouvrier y furent rangées à demy aulne de diſtance l'une de l'autre. Il poſa le pied ſur chacune ſucceſſivement, & la Baguette ne tourna que ſur la ſanglante.

N'auroit-on pas crû qu'il en étoit quitte pour le mal de cœur ſenti à la cave ? Toutefois en ſe retirant, il fut ſaiſi dans les ruës d'une agitation vehemente qui l'obligea de monter chez un de ſes amis y prendre du vin, &

atendre que cette émotion, qui lui dura tout le ſoir, fût diminüée.

Deux jours aprés, le Païſan avec des Archers fut renvoyé au ſentier, dont on a parlé, pour y reprendre la piſte des autres Complices; & de là, ſa baguette le ramena par de longs détours dans Beaucaire à la porte de la même priſon, où l'on avoit trouvé le premier.

Il aſſuroit qu'il y en avoit encore un là dedans & n'en fut detrompé que par le Geolier, qui lui dit qu'un homme, tel qu'on décrivoit un de ces deux Scelerats, y étoit venu depuis peu demander des nouvelles du Boſſu.

On ſe remit enſuite ſur leurs veſtiges: on fut juſqu'à Toulon dans une Hôtelerie où ils avoient dîné le jour précedent: on les pourſuivit ſur la mer, où

ils s'étoient embarquez : on reconnut qu'ils prenoient terre de tems en tems ſur nos coſtes, qu'ils y avoient couché ſous des Oliviers;& l'homme à baguette, malgré des tempeſtes, les ſuivit inutilement ſur les ondes journée par journée, juſqu'aux dernieres limites du Royaume.

Le procés du Boſſu s'inſtruiſoit cependant avec une ſinguliere exactitude ; & quand le Païſan fut de retour, ce jeune criminel, qui ne ſe donnoit que 19. ans, fut condamné le 30. d'Août à être rompu vif ſur les Terreaux, & à paſſer en allant au ſupplice, devant la porte du Vendeur de vin, où la Sentence fut lüe.

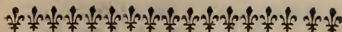
A peine le Patient fut vis-à-vis de cette maiſon, que de ſon propre mouvement il demanda pardon à ces pauvres gens, dont il

déclara qu'il avoit causé la mort en ſuggerant le vol, & gardant la porte de la cave dans le tems qu'on les égorgeoit.

Avant & depuis l'éxécution de ce malheureux, on a fait des experiences; & déja huit perſonnes ſe ſont trouvées revêtües de ce don ignoré juſqu'aujourd'huy. Quelques unes ſont tourmentées incontinent qu'elles e mettent aux endroits du meurtre. Les autres ne ſont agitées qu'une heure aprés, & leur mal s'appaiſe en mangeant. On a vû qu'il y en a une, agée d'environ ſoixante ans, ſçavante à chercher les ſources, qui n'a fait neanmoins tourner la baguette à la cave que tres-imparfaitement.

On a pris garde que la baguette entre les mains du Païſan ne tourne ſur la bouteille que du côté de l'anſe par où les aſſaſſins

la tenoient ſans doute. On a obſervé que pour avoir ôté de cette cave la terre abrevée de ſang & mis quantité de mortier à ſa place, la baguette ne laiſſe pas d'y tourner. On a ſuivi ailleurs à la piſte des choſes dérobées, on a developé des larcins; & par un grand nombre de Faits & de circonſtances, on a commencé d'aprofondir une découverte ſi utile à la conſervation du bien & de la vie des hommes.



RELATION PROMISE, dans l'Avis au Lecteur, de quelques actions de Jaques Aymar que l'Auteur lui a vû faire chez Monsieur le Lieutenant General, & de quelques réponses que ledit Aymar fit à des questions qui luy furent alors proposées par l'Auteur.

LE 3me de Septembre de la présente année 1692, je passai trois heures avec Jaques Aymar, chez Monsieur le Lieutenant Genéral de cette Ville, Monsieur l'Abé son Oncle, Monsieur l'Abé de S. Romain, & Monsieur de Puget s'y trouverent & furent témoins de ce qui suit.

Jaques Aymar prit un Baguette fourchue qu'on coupa au premier balet qu'on trouva, il tint

chacune des extrémités superieures de la Baguette fourchuë, dans l'une de ses mains, laissant en bas le bout où se reünissent les deux branches, qui font la fourche. L'ayant ainsi disposée entre ses mains, on mit sous son pied droit trois écus blancs, & incontinent la Baguette tourna; on y en mit davantage, & elle tourna plus fort. On disposa sur les tables de la Bibliothéque de Monsieur le Lieutenant Genéral, plusieurs chapeaux, on cacha de l'argent sous quelques uns de ces chapeaux, on n'en cacha point sous d'autres, la Baguette tourna entre les mains de Jaques Aymar sur les chapeaux qui couvroient de l'argent, elle ne tourna point sur les autres, sous lesquels il n'y avoit point d'argent; & comme ces chapeaux êtoient sur des tables, Aymar étoit obli-

gé de mettre ſur ces tables une de ſes jambes, ſans quoy la Baguette n'auroit pas tourné, & cette circonſtance peut ſans doute ſervir de beaucoup, pour apuyer l'opinion des Corpuſcules que j'ai établi dans la Lettre.

Pluſieurs fois chacun de nous mit ſous ſon pied la main, tantôt pleine, tantôt vuide d'argent; lorſque nous avions de l'argent dans la main la Baguette tourna, lorſque nous n'en avions point, elle ne tourna pas.

Nous n'oubliames rien pour découvrir s'il y avoit quelque artifice du côté de cet homme, pour faire ainſi tourner la Baguette; nous lui fimes étendre les mains autant qu'il ſe pouvoit ſans que la Baguette tombât, mais malgré toutes nos précautions la Baguette tourna toûjours, & ſi bien qu'aprés l'avoir exami-

né, nous fumes tous encor plus convaincus qu'auparavant qu'il n'y avoit aucune tromperie dans le Fait.

On enveloppa bien ensuite de l'argent dans un linge, pour voir si la Baguette tourneroit sur l'argent ainsi fermé, parce que cet homme nous assura [& nous le sçavions d'ailleurs] que la Baguette n'avoit point tourné sur la serpe meurtriere lorsqu'elle avoit été envelopée d'un linge, mais la Baguette tourna égalemẽt sur l'argent envelopé d'un linge, comme sur l'argent découvert.

Monsieur le Lieutenant General avoit été volé il y a sept ou huit mois par un de ses Laquais qui lui avoit pris environ vingt-cinq écus dans un des Cabinets qui sont derriere sa Bibliotheque. Il demanda à Aymar s'il pourroit connoître l'endroit où il

avoit été volé. Aymar fit plusieurs tours dans ce Cabinet avec sa Baguette aux mains, mettant le pied sur les chaises, sur les meubles, & sur deux bureaux qui sont dans ce Cabinet, à chacun desquels il y a plusieurs tiroirs: il ne se trompa point, il connut précisément le bureau,& le tiroir dans lequel avoit été fait ce vol. Monsieur le Lieutenant Genéral lui dit ensuite, d'essayer de suivre à la piste ce Voleur, ce qu'il fit, sa Baguette le mena d'abord sur la terrasse neufve qui est à plein pied dudit Cabinet, de là dans le Cabinet prés du feu, puis dans la Bibliotheque, & de là droit dans la môntée à la Chambre des Valets où la Baguette tournant toûjours le conduisit sur un lit, sur la moitié duquel seulement la Baguette tourna, ne tournant point du

tout ſur l'autre moitié, & tous les autres Laquais là preſents dirent que c'étoit dans cette moitié de lit ſur laquelle la Baguette tournoit, qu'avoit toûjours couché le Laquais voleur, qui pour lors n'étoit plus dans la maiſon, un autre Laquais aiant toûjours couché de l'autre côté. Monſieur le Lieutenant General ſe ſouvint poſitivement que le jour que ce Laquais le vola, il alla de ce Cabinet à deux ou trois pas dans ſa terraſſe pour prendre du bois, puis entra dans le Cabinet pour lui faire du feu, enſuite traverſa ſa Biblioteque pour monter à la Chambre des Valets.

Lorſque la Baguette tournoit ſur la piſte du Laquais voleur & abſent, Aymar mit ſon pied ſur le pied de tous les Laquais de la maiſon les uns aprés les autres, & leur preſenta la Baguette, laquel-

le cessa de tourner, parce que il n'y en avoit aucun de coupable; Aymar assurant toûjours que si on faisoit venir le Laquais voleur la Baguette tourneroit sur lui, & qu'il le connoîtroit.

Voici encor un Fait dont je suis témoin, & qui est digne de remarque.

Madame la Lieutenante Genérale eut la curiosité de sçavoir si cet homme pourroit déviner un vol qu'elle auroit fait elle même; elle prit donc à ce dessein la bourse à Monsieur de Puget, puis elle demanda à cet homme, s'il n'y avoit point de voleur dans la chambre où l'on étoit? Aymar nous éxamina tous, & ne reconnut point de Voleur; elle lui dit encore, prens bien garde, tu te trompes, il y a ici quelqu'un qui a volé à un autre sa bourse dans cette chambre même? Aymar

nous éxamina une seconde fois, & ne connut point le vol, & comme on lui soûtint qu'il se trompoit, & qu'il avoit été fait un vol dans la chambre, il répondit froidement qu'il falloit que ce vol eût été fait pour rire, & d'une maniere innocente, auquel cas il n'en pouvoit rien connoître, assurant que si le vol avoit été fait d'une maniere criminelle, il n'auroit pas manqué de le connoître.

Je lui fis ensuite plusieurs questions. Je lui demandai, si la Baguette tournoit aussi-bien sur l'eau comme sur la terre, sur mer, & au milieu d'une riviere comme au bord ?

Il a répondu qu'oüi.

S'il est vrai qu'il ressente des syncopes, des tressaillemens, & des grandes émotions en suivant les Meurtriers, les Voleurs, l'Eau,

les Bornes transplantées & l'Argent caché ?

Il répondit qu'il ne sentoit aucune douleur, ni aucun trouble en suivant les Voleurs, l'Eau, & l'Argent ; mais qu'il sentoit des violentes agitations en suivant les Bornes transplantées & les Meurtriers, sur tout là où les Meurtriers s'étoient arrestés, & là où avoit été fait le meurtre.

Comment il feroit pour ne pas se tromper, lorsque sur la piste d'un Meurtrier, ou d'un Voleur, il y auroit de l'eau, ou de l'argent cachés ou des bornes transplantées, & si lorsque sa Baguette tournoit, il pouvoit distinguer par quelque signe, pour laquelle de ces choses elle tournoit, puisqu'elle avoit la vertu de tourner pour chacune de ces choses ?

Il répondit que si en cherchant de l'eau, il trouvoit de l'argent,

il ne pouvoit ſe tromper parce que ſa Baguette tournoit auſſi bien pour l'eau, que pour l'argent caché, ſans qu'il ſe paſſât chez lui aucune émotion, ni aucun treſſaillement; que s'il rencontroit la piſte d'un voleur, qu'il ne cherchoit pas, cela ne pouvoit le faire tromper, parce que pour pouvoir ſuivre la piſte d'un Voleur, il faut qu'il ait été une fois mis ſur l'endroit où a été fait le vol, ſans quoy il ne peut plus ſuivre cette piſte.

Cette queſtion donna bien tôt lieu à une autre;& je lui demãdai s'il ne pouvoit pas ſe tromper en cherchant un Meurtrier, ſuppoſé qu'un autre Meurtrier eût paſſé ſur la ligne de la piſte du premier Meurtrier qu'il ſuit, ou bien que ſur cette ligne il y eût des bornes criminellement tranſplantées, puiſqu'il ſouffroit des

treſſaillemens & des inquietudes pour tous les Meurtriers & pour les bornes tranſplantées par malice ?

Il répondit qu'il pouvoit moins ſe tromper pour cela que pour le reſte, parce qu'à l'égard premierement du change, que l'on croioit que lui pouvoit faire prendre la piſte d'un ſecond Meurtrier qui auroit paſſé ſur les mêmes traces de l'autre, il auroit allu pour s'y tromper, qu'il eût été mis ſur l'endroit, où avoient été faits les deux meurtres, n'ayant aucune vertu de reconnoître par ſa Baguette la piſte d'un Meurtrier, s'il n'avoit auparavant été mis ſur l'endroit où avoit été commis le meurtre : Qu'outre cela, il diſtinguoit fort bien cela par l'émotion, & qu'il trouvoit toûjours ſur la piſte du Meurtrier une certaine maniere d'é-

motion, ſemblable à celle qu'il avoit reſſenti à l'endroit où avoit été commis le meurtre, & qu'il ne pouvoit ſentir de même, ni pour la piſte d'ũ autre Meurtrier, ni pour aucunes bornes tranſplantées, pour leſquelles il ſentiroit bien des émotions, mais telles qu'il pourroit par ſon ſeul ſentiment les diſtinguer de la premiere émotiõ acquiſe à l'endroit où avoit été commis le meurtre.

S'il eſt vray que lors qu'un Meurtrier a avoüé ſon crime, la Baguette ne tourne plus ſur lui ?

Il répondit que cela étoit vrai fort ſouvent, bien que cela ne fût pas infallible.

S'il y avoit un tems reglé & preſcrit pour la vertu de la Baguette à l'égard de la piſte des Meurtriers & des Voleurs, & quel étoit ce terme, ſix mois par éxemple ou un an ?

Il répondit qu'il croioit qu'il n'y avoit point de terme fixe , ou que du moins il avoit ſujet de croire que ce terme étoit fort long , puiſque le premier meurtre, qu'il avoit connu avec ſa Baguette , eſtoit arrivé dépuis plus de vingt-cinq ans.

Si la Baguette tourne auſſi bien pour un corps enterré, & mort de mort naturelle que pour un corps aſſaſſiné ?

Il a répondu que non.

En quel mois, à quelle heure, en quelle année il eſt né ?

Il nous a répondu qu'il étoit né le 8. Septembre 1662. à minuit.

S'il connoit d'autres gens que lui qui aient le même talent ?

Il a répondu que Monſieur l'Evêque de Morienne a les mêmes talents , & qu'il eſt à peu prés de ſon âge.

Si la Baguette tourne, quand il eſt ſur une riviere, pour l'eau de la riviere ?

Il a répondu que non, & qu'elle ne tourne que pour l'eau couverte de terre.

S'il connoit le nombre des Meurtriers, ou des Voleurs qui ont contribué au même vol, ou bien au même meurtre, lorſqu'il ſuit leur piſte ?

Il a rpondu qu'il en connoit le nombre pourveu qu'ils n'ayent pas tous paſſé ſur une méme ligne, mais comme il eſt preſque impoſſible que quatre hommes qui font voyage, ayent toûjours marché ſur une méme ligne, il lui eſt facile d'en connoître le nombre.

FIN.

APPROBATION.

LA *Dissertation Physique* sur les talens particuliers de Jaques Aymar, composée en forme de lettre par *Monsieur le Medecin Garnier*, non seulement ne contient rien contre la foy & la pureté des mœurs, elle develope encore une question également curieuse & importante à la seureté publique, non par des mots de qualitez en general, & autres qui ne signifient rien de particulier, mais par des raisonnemens naturels & sensibles, avec beaucoup de solidité & de discernement; Cet ouvrage est aussi tres-utile pour achever de détromper ceux que le défaut de connoissance, ou l'opiniâtreté à soûtenir de vieilles préventions ruinées, auroient pû engager à décrier ce qu'ils ignorent, ou ce qui leur fait ombrage, sans suivre aucunes régles. Ce sont les sentimens du soussigné, A Lyon ce 8. Novembre 1692.

BASSET Docteur de Sorbonne & Obéancier de S. Just.

APPROBATION

DE MONSIEUR DE COHADE Docteur en Theologie de la Maison & Societé de Sorbonne, premier Custode de Sainte Croix en l'Eglise de Lyon.

IL y a dans la Nature trois sortes de veritez cachées, les unes cachées pour jamais, comme le nombre des étoiles du Firmament; les

autres cachées pour un tems, comme les terres nouvellement découvertes. Les troisiémes cachées de leur nature, comme dans l'ayman la vertu de direction & d'attraction, qui a un fond d'obscurité que l'esprit humain peut néanmoins éclaircir par des études & des applications serieuses.

L'Histoire de la Baguette est de cette derniere qualité, elle a ses embarras, ses tenebres, & ses difficultez qu'on peut lever & dissiper. Rien ne le justifie tant que la varieté des sentimens, & les differens éssais des Ecrivains. Il falloit des lumieres aussi vives & aussi pures que celles de *Monsieur Garnier Medecin de Montpellier, agregé au College de Lyon* pour expliquer avec netteté, solidité, & dans les régles de la méchanique, par les principes de la belle Physique tous les faits contenus dans cette histoire.

Le public est obligé au Magistrat qui l'a engagé à cette Dissertation. Les Curieux & les Sçavants, les Philosophes & les Medecins y seront également satisfaits. Je dois même adjoûter que les Curez & les Devots qui n'ont autre vûë que la correction des mœurs, & generalement tous ceux qui vivent dans la Societé civile seront bien-aises d'apprendre qu'on a trouvé un art innocent & non suspect, d'empêcher ou d'arrêter les voleurs & les meurtriers, c'est ce qui m'oblige d'approuver cette lettre, en qualité d'ancien Philosophe, & de Theologien moderne. A Lyon ce 17. Novembre 1692.

DE COHADE.